



**POUR LES TERRITOIRES,  
le DÉPARTEMENT agit !**

# POUR LE TRÈS HAUT DÉBIT EN SAÔNE-ET-LOIRE LE DÉPARTEMENT AGIT !

Mardi 15 décembre 2020



avec le Fonds européen de développement régional (FEDER)

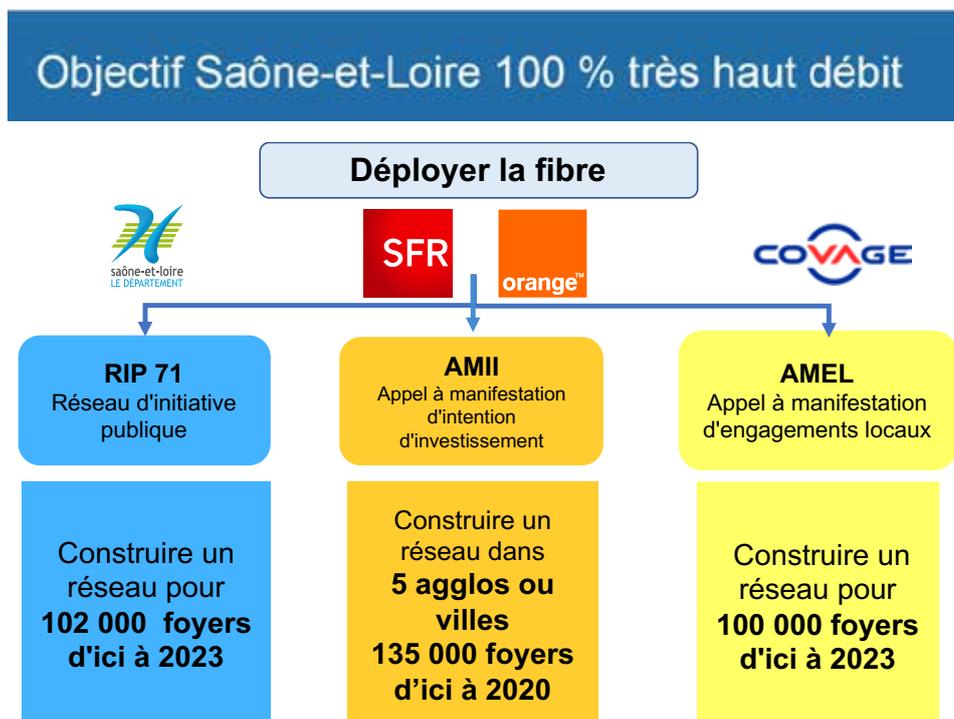


YouTube

[www.saoneetloire71.fr](http://www.saoneetloire71.fr)

# LE DÉPLOIEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT DANS LE DÉPARTEMENT

Le Département assure le pilotage du déploiement de la fibre optique en Saône-et-Loire, et s'engage aux côtés des acteurs nationaux et des opérateurs privés pour garantir le raccordement et l'accès de tous aux usages du numérique. Les travaux avancent, la fibre arrive désormais dans le secteur de La Clayette.



Grâce à l'investissement des opérateurs privés et de la puissance publique (Europe, État, Région et Département), le déploiement s'accélère.

Le Département peut aujourd'hui envisager une fin de chantier pour 2023. C'est un planning resserré et **une prouesse technique si l'on compare au temps qu'il a fallu pour créer des réseaux de téléphonie ou électriques. Il faut rappeler que 30 000 km de réseau de fibre optique constitués de plus de 283 000 km de fibre optique sont nécessaires à la couverture du Réseau d'initiative publique (RIP71).**

Si le Département assure le pilotage du déploiement de la fibre optique en Saône-et-Loire, les opérateurs privés chargés de la construction des réseaux se partagent le territoire départemental.

**Dans un premier temps en 2016, le Département a fait procéder à 45 montées en débit pour 9 000 foyers**, avant d'établir un découpage du territoire pour construire le réseau et répartir les tâches avec deux opérateurs privés, Orange et Covage.

Trois zones ont ainsi été identifiées.

- **Le RIP 71**, réseau d'initiative public pour lequel le Département est maître d'œuvre, construit par Orange.
- **La zone AMII** qui regroupe les 5 grandes agglomérations du département où le réseau est également construit par Orange
- **La zone AMEL** (Appel à manifestation d'engagements locaux) pour laquelle Covage est chargée de construire le réseau. Une convention a été signée en septembre 2019 entre l'État, le Département et Covage pour les 250 communes concernées par cette zone.

Aujourd'hui, le déploiement de la fibre s'opère dans les trois zones (AMEL, RIP, AMII) du territoire. Au regard des prises en études, des prises en travaux, des prises construites et raccordables, la perspective d'une fin de chantier pour 2023 se confirme. Grâce à la fibre, les habitants et les entreprises verront leurs usages quotidiens nettement améliorés par une connexion de très haute qualité et plus rapide. La fibre, c'est aussi la possibilité de développer de nouveaux usages, inimaginables aujourd'hui mais qui seront incontournables demain.

## ÉTAT D'AVANCEMENT DU DÉPLOIEMENT EN SAÔNE-ET-LOIRE

### DÉPLOIEMENT DU RIP

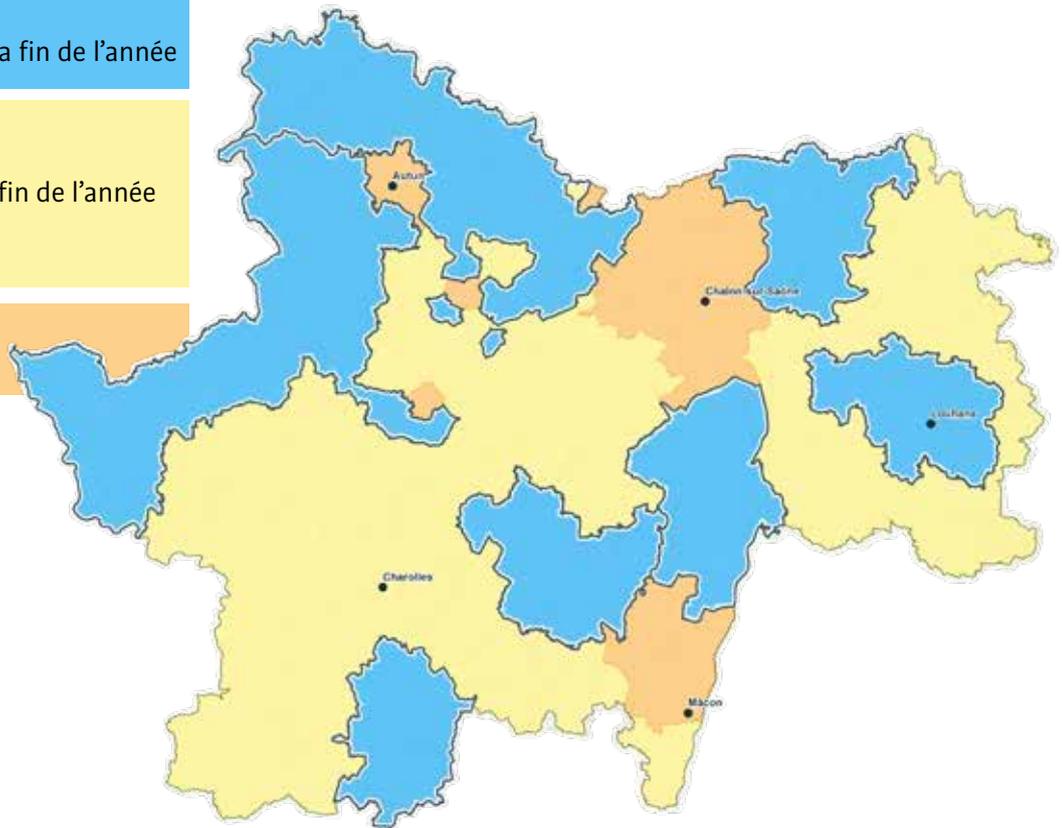
**20 800** prises en travaux  
**14 400** prises construites  
**8 000** prises raccordables d'ici à la fin de l'année

### DÉPLOIEMENT EN ZONE AMEL

**48 000** prises en études  
**3 500** prises construites d'ici à la fin de l'année  
**2 132** prises raccordables  
**20 000** prises en travaux

### DÉPLOIEMENT EN ZONE AMII

**72 %** de logements raccordables



## FOCUS SUR LE RÉSEAU D'INITIATIVE PUBLIQUE, SOUS MAITRISE D'OUVRAGE DU DÉPARTEMENT

• **14 400 PRISES** construites dont 4 318 prises ouvertes à la commercialisation au 15 décembre 2020.

Dans la continuité des ouvertures commerciales le 23 octobre à Massilly, le 12 novembre à Louhans, le 26 novembre à Antully, le 3 décembre à Couches et le 11 décembre à Sanvignes-les-Mines, les prochaines commercialisations débuteront :

- à partir du 25 décembre

- à Cluny (329 prises)

- à Bergesserin (151 prises) et Mazille (108 prises)

- à partir du 30 décembre à Viré (381 prises)

- à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021 à Vers (83 prises), Mancey (188 prises) et Royer (104 prises)

- à partir du 3 janvier 2021 à Viré (297 prises) et Fleurville (2 prises)

### INVESTISSEMENT POUR LE RIP

**165 M€** dont

- **79 M€** Département
- **50 M€** État
- **23 M€** Région
- **13 M€** Fonds européens

**33 M€** engagés  
en travaux depuis  
le début du projet

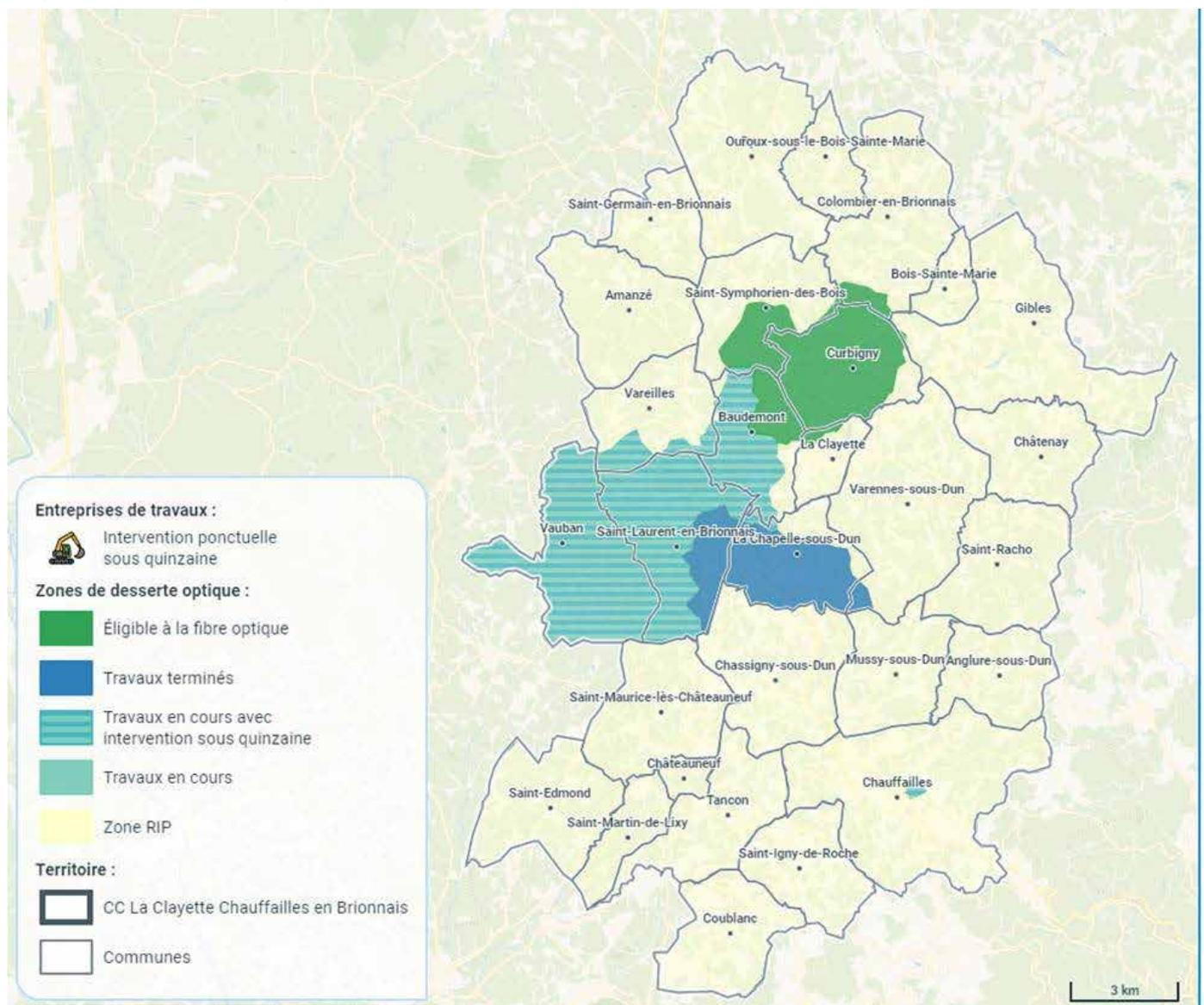
**30 M€** programmés  
en 2021

# LA FIBRE À LA MAISON DANS LE CHAROLAIS-BRIONNAIS

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LA CLAYETTE - CHAUFFAILLES

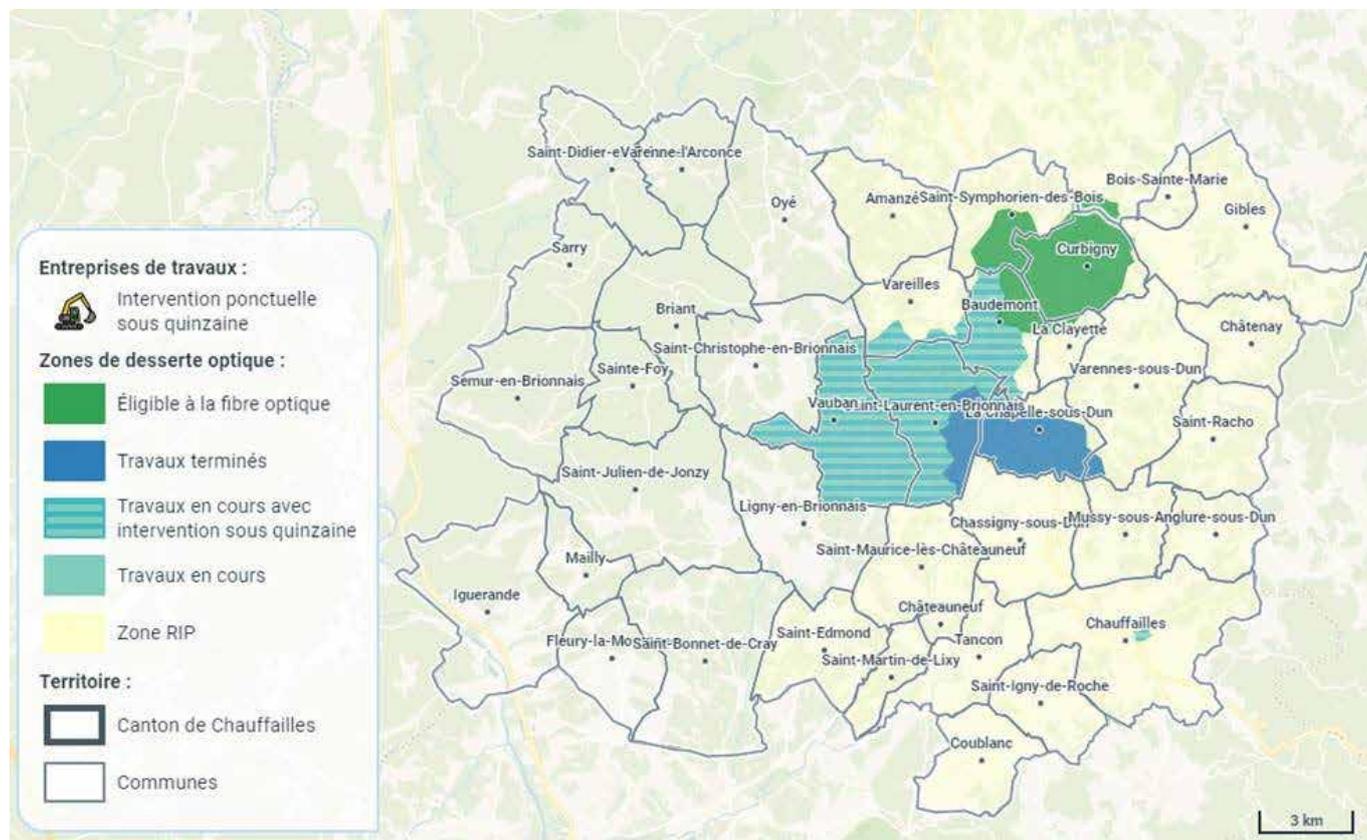
La fibre arrive désormais dans le secteur de La Clayette et Chauffailles. Ce territoire sera desservi à terme par environ 10 600 prises, près de 1 900 prises sont en travaux et 552 prises sont construites dont 270 ouvertes à la commercialisation.

Dans la communauté de communes La Clayette - Chauffailles, une zone desservant 270 prises est commercialisée depuis le 6 décembre 2020. L'armoire implantée à La Clayette irrigue les communes de Colombier-en-Brionnais (7 prises), Saint-Symphorien-des-Bois (37 prises), Curbigny (167 prises), Baudemont (34 prises), La Clayette (25 prises).



Toutes les communes de la zone RIP qui ne figurent pas en statut « éligible » ou dans les rubriques travaux sont soit en cours d'études soit en études programmées, avec un objectif global de déploiement d'ici 2023. **Les zones en travaux terminées seront les prochaines à sortir en commercialisation.**

# ZOOM SUR LE CHANTIER DE LA ZONE COMMERCIALISÉE CANTON DE CHAUFFAILLES



Montant des investissements pour les travaux engagés dans le canton Chauffailles : **2,8 M€**

Les communes du canton qui ne sont pas situées dans la zone RIP sont déployées par l'opérateur Covage, en zone AMEL.

## Les communes du canton de Chauffailles déployées par l'opérateur Covage, en zone AMEL

Suite à la procédure lancée par le Département de Saône-et-Loire afin d'accélérer la couverture du territoire en fibre optique, l'opérateur Covage s'est

engagé, d'ici à août 2023, à construire le réseau dans l'ensemble des communes situées dans la zone de l'appel à manifestation d'engagements locaux (AMEL), à laquelle une partie des communes du canton de Chauffailles appartient.

## Les études sont en cours à :

Fleury-la-Montagne, Iguerande, Ligny-en-Brionnais, Mailly, Saint-Bonnet-de-Cray, Sainte-Foy, Saint-Julien-De-Jonzy et Semur-en-Brionnais.

- 18 mois d'études
- 24 mois de travaux : début 2018 à début 2020
- 270 prises
- 370 000 € HT d'investissement soit 1 370 € HT par prise.

## LES ENTREPRISES POUR CES TRAVAUX

Groupement d'entreprises Eiffage Energie  
Telecom Sud-est / Energie Bourgogne  
Champagne / SOBECA



### **CONTACT PRESSE**

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE  
Edwige Labryère - Hôtel du Département -  
Rue de Lingendes - CS 70126  
71026 Mâcon cedex 9

Tél. : 07 85 11 87 78  
Courriel : [presse@saoneetloire71.fr](mailto:presse@saoneetloire71.fr)  
[e.labryere@saoneetloire71.fr](mailto:e.labryere@saoneetloire71.fr)

